

### 5.3 Vols et violences dans les transports en commun

En 2019, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 145 630 vols commis dans les **transports en commun**, pour l'essentiel (92 %) perpétrés sans violence ▶ **figure 1**. Entre 2018 et 2019, les vols sans violence ont progressé de 16 % alors que les vols avec violence sont restés stables. De manière générale, 18 % de l'ensemble des vols sans violence enregistrés par les services de sécurité ont lieu dans les transports en commun, 13 % pour les vols avec violence. Par ailleurs, en 2019, plus de 10 000 actes de violence ont été enregistrés dans les transports en commun : 8 050 coups et blessures volontaires et 2 100 violences sexuelles, soit respectivement 3 % et 4 % de l'ensemble des faits de cette nature enregistrés par la police et la gendarmerie. Ces atteintes ont augmenté respectivement de 5 % et 13 % entre 2018 et 2019. Enfin, en 2019, 3 070 procédures ont été ouvertes pour des outrages et violences sur des dépositaires de l'autorité publique exerçant dans les transports en commun (policiers, contrôleurs, chauffeurs, etc.). En hausse de 17 % entre 2018 et 2019, ces faits représentent 5 % de ces atteintes tous lieux confondus en 2019.

La délinquance enregistrée dans les transports en commun est concentrée logiquement dans les départements où les services de transport sont les plus développés et les plus fréquentés. En 2019, 19 départements dépassent le seuil des 1 000 victimes de vol avec ou sans violence ou de violences sexuelles ou de coups et blessures dans les transports en commun, dont les 8 départements de la région francilienne. Paris concentre près de la moitié de ces victimes.

Les femmes sont plus souvent victimes de vols avec ou sans violence et de violences sexuelles :

elles représentent respectivement 56 % et 95 % des victimes pour 52 % de l'ensemble de la population ▶ **figure 2**. À l'inverse, les hommes ont davantage porté plainte pour coups et blessures volontaires (63 % des victimes). Les personnes de 18 à 29 ans sont les premières victimes de violences sexuelles (49 % des victimes contre 14 % dans la population), des vols avec violence (43 %) et des vols sans violence (33 %). Si les mineurs sont relativement épargnés par les vols dans les transports, ils représentent 35 % des victimes de violences sexuelles (contre 22 % de la population). 30 % des victimes de vol sans violence et 28 % de celles de vol avec violence sont des personnes étrangères vivant ou non sur le territoire français.

En 2019, 11 040 personnes ont été mises en cause par la police ou la gendarmerie pour des faits de vols avec ou sans violence ou de violences sexuelles ou de coups et blessures volontaires dans les transports en commun, en hausse par rapport à 2018 (+ 3 %) ▶ **figure 3**. Plus de 8 fois sur 10, ce sont des hommes. Les personnes mises en cause pour coups et blessures volontaires sont principalement françaises (75 %) et majeures (71 %). En revanche, pour les vols sans violence, elles sont majoritairement étrangères (84 %), mineures dans la moitié des cas. En Île-de-France, 93 % des personnes mises en cause pour vol sans violence et 66 % de celles mises en cause pour vol avec violence sont étrangères, contre respectivement 64 % et 35 % sur le reste du territoire. Cela pourrait s'expliquer par une présence plus dense de réseaux criminels exploitant des jeunes, notamment en les contraignant à commettre des délits. ●

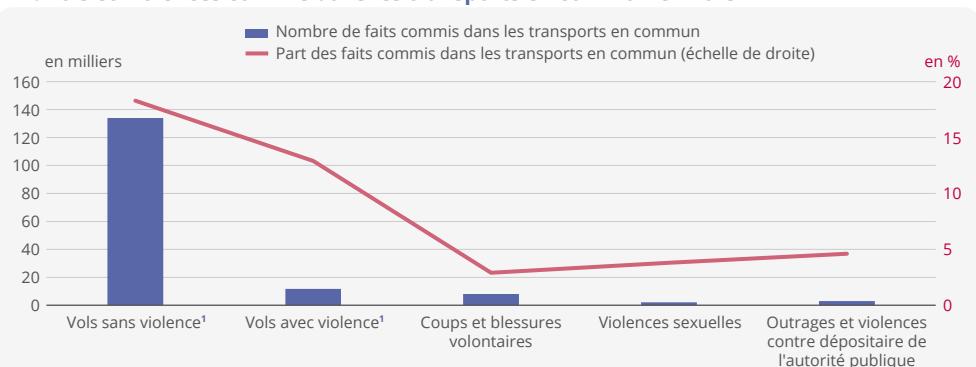
#### ▶ Définition

Les **transports en commun** comprennent les réseaux de surface (rames et stations ou arrêts de bus et tramway), les réseaux métropolitains (rames et stations de métro, val, etc.) et les réseaux ferroviaires (rames et gares de RER, trains grandes lignes et de banlieue, TER).

#### ▶ Pour en savoir plus

« Les vols et les violences dans les réseaux de transports en commun en 2019 », *Interstats Analyse* n° 31, SSMSI, décembre 2020.

## ► 1. Vols et violences commis dans les transports en commun en 2019



<sup>1</sup> Y compris tentatives.

**Champ :** France.

**Source :** SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie 2019, base des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie 2019.

## ► 2. Victimes de vols ou de violences commis dans les transports en commun par sexe, nationalité et âge, en 2019

	Vols sans violence <sup>1</sup>	Vols avec violence <sup>1</sup>	Coups et blessures volontaires	Violences sexuelles	Ensemble de la population
Femmes	56	56	37	95	52
Hommes	44	44	63	5	48
Étrangers	30	28	15	8	7
Français	70	72	85	92	93
Moins de 13 ans	1	1	1	6	16
13 à 17 ans	3	8	13	29	6
18 à 29 ans	33	43	30	49	14
30 à 44 ans	23	25	32	12	18
45 à 59 ans	20	14	20	4	20
60 ans ou plus	20	9	4	0	26
<b>Nombre de victimes</b>	<b>132 930</b>	<b>11 700</b>	<b>8 060</b>	<b>2 100</b>	<b>///</b>

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

<sup>1</sup> Y compris tentatives.

**Champ :** France.

**Sources :** SSMSI, base des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie 2019 ; Insee, estimations de population 2019.

## ► 3. Mis en cause pour vols ou violences commis dans les transports en commun par sexe, nationalité et âge, en 2019

	Vols sans violence <sup>1</sup>	Vols avec violence <sup>1</sup>	Coups et blessures volontaires	Violences sexuelles	Ensemble de la population
Femmes	13	5	20	1	52
Hommes	87	95	80	99	48
Étrangers	84	56	25	44	7
Français	16	44	75	56	93
Moins de 13 ans	3	1	1	4	16
13 à 17 ans	48	57	28	19	6
18 à 29 ans	29	34	38	24	14
30 à 44 ans	14	7	22	30	18
45 à 59 ans	5	1	9	15	20
60 ans et plus	1	0	2	8	26
<b>Nombre de personnes mis en cause</b>	<b>5 310</b>	<b>1 590</b>	<b>3 450</b>	<b>690</b>	<b>///</b>

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

<sup>1</sup> Y compris tentatives.

**Champ :** France.

**Sources :** SSMSI, base des mis en cause pour crimes ou délits enregistrés par la police et la gendarmerie 2019 ; Insee, estimations de population 2019.